

	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES SECTEUR CARRIERES CONCOURS	CIMIEZ		5 pages
	NOTE D'INFORMATION RECRUTEMENT SANS CONCOURS	Création	Maj.	Vérification
		02 06 2025	12 06 2025	16 06 2025
INFORMATION COMMUNICATION	Élaboration : Secteur Carrières/Concours	Approbation	Diffusion	Application
		17 06 2025	17 06 2025	Jusqu'au 17 08 2025

CAMPAGNE 2025 COMMISSIONS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS

LE DIRECTEUR GENERAL DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE

- Vu le code général de la fonction publique ;
Vu le décret n° 2016-636 du 19 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 2016-1704 du 12 décembre 2016 portant statut particulier des corps des personnels administratifs de la catégorie C de la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 2016-1705 du 12 décembre 2016 portant statut particulier des personnels de la filière ouvrière et technique de la catégorie C de la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 2021-1825 du 24 décembre 2021 portant statut particulier du corps des accompagnants éducatifs et sociaux et du corps des agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière.

D E C I D E

ARTICLE 1 Les commissions de **recrutement sans concours** sont ouvertes en vue de pourvoir **20 postes** vacants au CHU de Nice dans les grades suivants :

- **5 postes** adjoint administratif hospitalier
- **10 postes** agent des services hospitaliers qualifié
- **5 postes** agent d'entretien qualifié

ARTICLE 2 Les commissions de recrutement sans concours sont ouvertes aux agents contractuels occupant des emplois de catégorie C, sans conditions de titre, de diplôme ou d'âge.

ARTICLE 3 Pour pouvoir candidater, les professionnels sont tenus de fournir les pièces suivantes :

- La fiche de renseignements jointe en annexes, **dûment remplie**
- La déclaration sur l'honneur, jointe en annexe, **dûment remplie**
- La photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union Européenne, **en cours de validité**
- Une demande motivée établie sur papier libre précisant le grade ciblé
- Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre
- Un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, **et âgés de moins de 25 ans**, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national (**participation à la journée défense et citoyenneté**)
- Les **attestations d'employeurs** relatives aux emplois mentionnés dans le curriculum vitae autres que ceux au CHU de Nice

ARTICLE 4 L'examen des dossiers de candidature est confié à une commission, composée d'au moins trois membres, dont l'un est extérieur à l'établissement.

ARTICLE 5 Au terme de l'examen de l'ensemble des dossiers de candidature, la commission procède à la sélection des candidats et convoque en entretien ceux dont elle a retenu la candidature.

L'entretien d'une durée de quinze minutes au plus se déroule comme suit :

- présentation par le candidat de son parcours professionnel, des acquis de son expérience professionnelle, des compétences mises en œuvre dans le cadre des activités exercées, ainsi que des diverses formations professionnelles dont il a bénéficié
- échange avec le jury portant sur les éléments présentés par le candidat au cours de son exposé

Cet entretien est public.

A l'issue des entretiens, la commission arrête, par ordre de mérite, la liste des candidats aptes au recrutement. Les candidats sont nommés dans l'ordre de la liste.

ARTICLE 6 Les ouvertures des commissions de recrutement sans concours sont publiées sur le site Intranet et Extranet du Centre Hospitalier Universitaire de Nice.

LE DOSSIER COMPLET devra être retourné à la Direction des Ressources Humaines – Secteur Carrière Concours, **uniquement par messagerie électronique, en un seul fichier format PDF :**

- drh.concours-candidatures@chu-nice.fr

Toutes les candidatures doivent être envoyées **IMPERATIVEMENT**,

Au plus tard le 17 aout 2025

(Date de clôture des inscriptions)

Le professionnel ne sera pas relancé en cas de dossier incomplet.

Pour Le Directeur Général
Et par délégation
La Directrice des Ressources Humaines



Houda BEAUGÉ

ANNEXES

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

COMMISSIONS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS

PIECES A FOURNIR

- 1) La fiche de renseignements jointe en annexes, **dûment remplie**
- 2) La déclaration sur l'honneur, jointe en annexe, **dûment remplie**
- 3) La photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union Européenne, **en cours de validité**
- 4) Une demande motivée établie sur papier libre précisant le grade ciblé
- 5) Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre
- 6) Un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, **et âgés de moins de 25 ans**, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national (**participation à la journée défense et citoyenneté**)
- 7) Les **attestations d'employeurs** relatives aux emplois mentionnés dans le curriculum vitae autres que ceux au CHU de Nice

Ce dossier doit être retourné par messagerie électronique, **en un seul fichier format PDF** :

➤ drh.concours-candidatures@chu-nice.fr

AU PLUS TARD LE 17 AOUT 2025

Les dossiers reçus après cette date ne seront pas acceptés.

Le candidat ne sera pas relancé en cas de dossier incomplet.

DOSSIER D'INSCRIPTION

COMMISSIONS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Je soussigné (e) Monsieur, Madame, (rayez les mentions inutiles)

Nom (en capitale d'imprimerie) : _____

Prénoms : _____

Date de naissance : _____ Ville : _____ Département : _____

Nationalité : _____

Adresse (personnelle ou familiale complète) où devront être envoyées les correspondances :

Numéro de téléphone (indispensable) Personnel : _____

Professionnel : _____

Emploi actuel : _____

J'ai l'honneur de solliciter de Monsieur le Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire de NICE, l'autorisation de prendre part à la **COMMISSION DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS**.

Adjoint administratif hospitalier

Agent des services hospitaliers qualifié

Agent d'entretien qualifié

Fait à : le :

Signature du candidat :

DECLARATION SUR L'HONNEUR

COMMISSIONS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS

Je soussigné(e)

Déclare sur l'honneur :

- L'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent dossier.
- Prendre connaissance du fait que **toutes fausses déclarations de ma part entraîneraient l'annulation de toute décision favorable prise à mon égard dans le cadre de cette procédure**

Le secteur concours du CHU de Nice se réserve la possibilité de vérifier l'exactitude de mes déclarations.

A, le

Signature du demandeur